

PROCÈS VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 21 mars à 19 heures, les Membres composant le Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Marie France PARRAIN, Maire, pour la tenue de la séance ordinaire publique qui s'est déroulée en Mairie, à laquelle ils ont été convoqués par courriel le 12 mars 2024, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme PARRAIN, Maire,

M. CAPITANIO, M. BARNOYER, Mme HERVÉ, Mme PEREZ, M. CADEDDU, Mme HARDY, M. BORDIER, Mme BEYO, M. MARIA

Adjoint au Maire

Mme VIDAL, MM. SAMBA, HERBILLON, LEJEUNE, Mmes YVENAT, HERMOSO, PAIRON, FRANCKHAUSER, MM. FRESSE, FRANCINI, Mme SOUBABERE, M. TURPIN, Mme DOUIS, MM. DELEUSE, MAROUF, Mmes PHILIPONET, LEYDIER, MM. SIMEONI, BALLERINI, Mme LATOUR, M. HUGON, Mmes PANASSAC, LE ROUX, M. MAUBERT

Conseillers Municipaux

Absents représentés :

conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. CHAULIEU ayant donné mandat à M. CAPITANIO

M. REMINIAC ayant donné mandat à Mme HERVÉ

Mme CHAPTAL ayant donné mandat à Mme HARDY

Mme DELESSARD ayant donné mandat à Mme BEYO

M. MONFORT ayant donné mandat à M. MARIA

Mme VINCENT ayant donné mandat à Mme PEREZ

M. LEFEVRE ayant donné mandat à M. BORDIER

M. TENDIL ayant donné mandat à M. BARNOYER

M. GORDE-GROSJEAN ayant donné mandat à M. CADEDDU

M. BOUCHÉ ayant donné mandat à Mme LE ROUX

M. BETIS ayant donné mandat à Mme PANASSAC

Les Membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code précité à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal pour la présente session.

M. CAPITANIO ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

Ces formalités remplies la séance du Conseil Municipal a commencé à 19 heures.

Assistaient également au Conseil Municipal :

M. SOLER, Directeur Général des Services,

M. CARLIER, Directeur Général Adjoint des Services,

M. GRANDVOINET, Directeur Général des Services Techniques,

Mme RAIMOND, Responsable du Secrétariat Général,

M. COELHO, Responsable du pôle des assemblées et de la Sécurité,

M. TACHEAU, Chargé de relations élus/administrés.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Madame Fanny CERCEY a présenté sa démission de ses fonctions de Conseillère Municipale par courrier reçu à l'Hôtel de Ville le 6 mars 2024.

Elle indique que dans les communes de plus de 1.000 habitants, conformément à l'article L.270 du Code électoral, le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste a été appelé à occuper le poste vacant. Elle précise que Madame Aline DROUVROY, suivante sur la liste « Maisons-Alfort Ensemble, Ecologie et Solidarité » l'a informée par courriel en date du 7 mars 2024, qu'elle ne souhaitait pas intégrer le Conseil Municipal.

Suite à la vacance créée par le refus de Madame Aline DROUVROY d'intégrer le Conseil Municipal, Monsieur Sylvain SORGATO a été appelé à occuper le poste vacant, celui-ci l'a informée par courrier reçu à l'Hôtel de Ville le 18 mars 2024, qu'il ne souhaitait pas intégrer le Conseil Municipal.

Aussi, Madame Celia LE ROUX a été appelée à occuper le poste vacant, ce qu'elle a accepté par courriel en date du 19 mars 2024, assumant ainsi les fonctions de Conseillère Municipale

Madame Celia LE ROUX est donc installée en qualité de Conseiller Municipal au sein du Conseil Municipal de Maisons-Alfort pour remplacer Madame Fanny CERCEY.

Le tableau du Conseil Municipal sera actualisé en conséquence.

Madame le Maire souhaite la bienvenue à Madame Celia LE ROUX au nom du Conseil Municipal de Maisons-Alfort.

Approbation du procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 février 2024

Les Membres du Conseil Municipal, APPROUVENT le procès-verbal de la séance du jeudi 29 février 2024. M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux ayant voté contre, M. Maubert s'étant abstenu.

ADMINISTRATION GENERALE

1 – Mise à disposition de locaux communaux à des candidats ou partis politiques en période électorale.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

2 – Reprise de la compétence cimetièrre et révision statutaire du Syndicat intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP).

Sur le rapport de M. Cadeddu

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

3 – Adhésion au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) de la commune d'Auvers-sur-Oise aux compétences « Service extérieur des pompes funèbres » et « Crématoriums et sites cinéraires ».

Sur le rapport de M. Cadeddu

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

4 – Revalorisation du forfait communal versé pour les élèves Maisonnais partant en classes de découvertes et non scolarisés dans les écoles communales de Maisons-Alfort à compter du 1^{er} septembre 2024.

Sur le rapport de Mme Latour

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

5 – Actualisation de la tarification de la restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2024.

Sur le rapport de Mme Franckhauser

Après intervention de Mme Panassac

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

6 – Actualisation des tarifs des accueils préscolaires maternels et élémentaires à compter du 1^{er} septembre 2024.

Sur le rapport de Mme Franckhauser

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

7 – Actualisation des tarifs des accueils postsecondaires maternels à compter du 1^{er} septembre 2024.

Sur le rapport de M. Simeoni

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

8 – Actualisation des tarifs des accueils postsecondaires élémentaires à compter du 1^{er} septembre 2024.

Sur le rapport de M. Barnoyer

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

9 – Actualisation des tarifs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement à compter du 1^{er} septembre 2024.

Sur le rapport de Mme Leydier

Après interventions de Mme Panassac et M. Capitanio

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

10 – Actualisation des tarifs des mini-séjours des Accueils de Loisirs Sans Hébergement à compter des vacances d'été 2024.

Sur le rapport de M. Turpin

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

CULTURE

11 – Conservatoire Municipal de musique de danse et d'art dramatique Henri Dutilleux - Approbation du Projet d'Etablissement 2024-2030.

Sur le rapport de Mme Hervé

Après interventions de M. Maubert et Mme Panassac

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

12 – Conservatoire Municipal de musique de danse et d'art dramatique Henri Dutilleux - Approbation de la demande de renouvellement de classement en « Conservatoire à Rayonnement Communal ».

Sur le rapport de Mme Hervé

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

13 – Actualisation des tarifs du Conservatoire Municipal de musique de danse et d'art dramatique Henri Dutilleux à compter du 1^{er} septembre 2024.

Sur le rapport de Mme Yvenat

Après intervention de Mme Panassac

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

PERSONNEL

14 – Approbation du recrutement d'apprentis et conclusion de contrats d'apprentissage pour la rentrée 2024.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

15 – Approbation de la modification du tableau des effectifs.

Rapporteur : Mme le Maire

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

16 – Définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAENR).

Sur le rapport de Mme le Maire

Après interventions de Mme Panassac et M. Maubert

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

AFFAIRES FINANCIERES

17 – Revalorisation de la «Bourse Culture» pour l'année 2024.

Sur le rapport de Mme Hardy

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

18 – Revalorisation de la «Bourse Sport» pour l'année 2024.

Sur le rapport de M. Bordier

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

19 – Revalorisation de la bourse communale de voyage scolaire versée aux élèves Maisonnais scolarisés dans l'enseignement secondaire (collèges et lycées) à compter du 1^{er} septembre 2024.

Sur le rapport de M. Maria

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

20 – Établissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois - Approbation du versement d'acomptes trimestriels du Fonds de Compensation de Charges Territoriales (FCCT) au titre de l'exercice 2024.

Sur le rapport de M. Capitanio

Après en avoir délibéré, votée par 40 voix, 5 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux, M. Maubert).

21 – Présentation de l'état annuel des indemnités perçues en 2023 par les élus. Sur le rapport de Mme le Maire

Ont pris acte.

22 – Budget principal - Vote du budget primitif de l'exercice 2024.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après interventions de M. Maubert, M. Capitanio, Mme Panassac, M. Herbillon, Mme Le Roux

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2024 PRÉSENTATION PAR CHAPITRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Mouvements réels	73 273 000 €	81 870 000 €
930-Services généraux	14 985 531 €	614 000 €
931-Sécurité	2 577 900 €	180 000 €
932-Enseignement - Formation	13 955 000 €	1 657 000 €
933-Culture Jeunesse et Sports	15 818 475 €	2 614 000 €
934-Santé et Action sociale	8 900 094 €	4 205 000 €
935-Aménagement du territoire	5 280 900 €	562 000 €
936-Action économique	240 000 €	55 000 €
937-Environnement	107 000 €	0 €
938-Transports	3 998 100 €	283 000 €
941-Autres impôts et taxes	6 820 000 €	64 480 000 €
942-Dotations et participations	0 €	7 220 000 €
943-Opérations financières	590 000 €	0 €
Mouvements d'ordre	8 597 000 €	0 €
946-Transferts entre sections	1 500 000 €	0 €
953-Virement à la section d'investissement	7 097 000 €	0 €
TOTAL DE LA SECTION	81 870 000 €	81 870 000 €

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux), 1 abstention (M. Maubert)

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Mouvements réels	14 897 000 €	6 300 000 €
900-Services généraux	1 774 500 €	0 €
901-Sécurité	1 532 500 €	0 €
902-Enseignement - Formation	3 443 500 €	0 €
903-Culture Jeunesse et Sports	1 914 000 €	0 €
904-Santé et Action sociale	141 500 €	0 €
905-Aménagement du territoire	1 491 000 €	1 000 000 €
906-Action économique	210 000 €	0 €
907-Environnement	55 000 €	0 €
908-Transports	1 335 000 €	0 €
921-Taxes non affectées	0 €	400 000 €
922-Dotations et participations	0 €	1 400 000 €
923-Dettes et autres opérations financières	3 000 000 €	3 500 000 €
Mouvements d'ordre	0 €	8 597 000 €
926-Transferts entre sections	0 €	1 500 000 €
951-Virement de la section de fonctionnement	0 €	7 097 000 €
TOTAL DE LA SECTION	14 897 000 €	14 897 000 €

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux), 1 abstention (M. Maubert)

Il est procédé au vote du total des subventions de fonctionnement attribuées dans le cadre du Budget Primitif de l'exercice 2024, pour un total de 2.923.224 euros.

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux), 1 abstention (M. Maubert)

En ce qui concerne les subventions attribuées aux 6 associations suivantes :

Office Municipal de la Culture

28 voix pour

4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux)

N'ont pas pris part au vote de cette subvention : Madame le Maire/C. Hardy/
C. Yvenat/N. Marouf/K. Perez/N. Franckhauser/A. Chaptal/B. Pairon/C. Hervé/
T. Simeoni/P. Francini/R. Maria/ T. Ballerini

Musique et Danse

35 voix pour

4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux)

N'ont pas pris part au vote de cette subvention : Madame le Maire/C. Hervé/C. Hardy/
C. Delessard/T. Simeoni/S. Deleuse

Office Municipal des Sports

28 voix pour

4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux)

N'ont pas pris part au vote de cette subvention : Madame le Maire/B. Bordier/
T. Barnoyer/R. Maria/P. Lejeune/P. Francini/N. Marouf/F. Turpin/F. Monfort/
N. Franckhauser/C. Tendil/B. Pairon/T. Ballerini

Harmonie Municipale

39 voix pour

4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux)

N'ont pas pris part au vote de cette subvention : S. Chaulieu/B. Bordier

Association Mille Ans d'Histoire

40 voix pour

4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux)

N'ont pas pris part au vote de cette subvention : Madame le Maire

Comité de Jumelage

35 voix pour

4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux)

**N'ont pas pris part au vote de cette subvention : Madame le Maire/C. Hervé/K. Perez/
B. Pairon/B. Bordier/ A. Latour**

Il est procédé à un vote global du BP 2024 (section de fonctionnement plus section d'investissement) :

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux), 1 abstention (M. Maubert)

23 – Fiscalité communale - Vote du taux d'imposition des impôts directs locaux pour 2024.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée par 40 voix, 5 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux, M. Maubert).

24 – Approbation des avenants aux conventions d'aide financière passées entre la Ville de Maisons-Alfort et les associations locales bénéficiant d'une subvention de fonctionnement annuelle supérieure à 23.000 euros.

Sur le rapport de Mme Hardy

Après en avoir délibéré, votée par 40 voix, 5 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux, M. Maubert).

25 – Budget communal - Approbation de la décision modificative n°1 de l'exercice 2024.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée par 40 voix, 5 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux, M. Maubert).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire



Marie France PARRAIN